

**AVENANT n°3 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
RELATIVE AU PROGRAMME WATTY 2023-2024**

L'Avenant est passé entre :

La société Eco CO₂, SAS au capital de 398 640 €, dont le siège social est situé au 3 bis rue du Docteur Foucault 92000 Nanterre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 511 644 601, représentée par Eco CO₂ Venture en sa qualité de Président, elle-même représentée par Isabelle SENN ZILBERBERG, en sa qualité de Directrice Générale, dûment habilitée à cet effet,

Ci-après désignée « Eco CO₂ »,

D'une part,

Et

La Communauté de communes Senlis Sud Oise (CCSO), située au 30, avenue Eugène Gazeau 60300 Senlis, dont le numéro SIRET est 200 066 975 00018, représentée par Guillaume MARÉCHAL en sa qualité de Président, dûment habilité à cet effet,

Ci-après désignée « l'EPCI »,

D'autre part,

Ci-après désignées individuellement « Partie » ou conjointement les « Parties »

Préambule :

Les Parties ayant conclu une convention de partenariat relative au déploiement du programme Watty (ci-après désigné par « le Programme ») en date du 22/10/2021, elles sont convenues de conclure le présent avenant afin d'y intégrer aux articles 1.1, 6 et 7 et en Annexes 2 et 3 :

- Le renouvellement d'une année scolaire supplémentaire.
- Le tableau de financement ainsi que le devis correspondant à ce périmètre.

Les Parties conviennent que toute disposition de la convention initiale non expressément modifiée par le présent avenant continue de régir les rapports entre les Parties.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1.1 – Objet

Le déploiement du Programme est envisagé pour l'année 2023-2024 sur les écoles primaires du territoire de l'EPCI participant au Programme, pendant le temps scolaire.

Article 6 – Durée

Elle prendra fin à l'issue de l'année scolaire 2023-2024

Article 7 - Périmètre d'intervention et modalités de déploiement

Le Programme sera déployé pour l'année scolaire 2023-2024 sur les écoles primaires du territoire de l'EPCI, selon le périmètre indiqué en Annexe 2.

Il est expressément entendu par les Parties que ce périmètre ne pourra pas faire l'objet d'un ajustement de la liste des écoles et ou des classes concernées. Aucun avenant ne pourra être conclu concernant ledit périmètre.

Annexe 2 : Périmètre d'intervention et tableau de financement

Le programme Watty à l'école sera déployé, pour l'année scolaire 2023-2024, tel que mentionné à l'Article 1, dans 23 classes et 2 écoles de l'EPCI

Tableau de financement :



Eco CO2

3 bis rue du docteur Foucault
92000 Nanterre

Chargé d'affaire

Tel : 07 80 91 37

Email : arnaud.delaurat@ecoco2.com

Collectivité

Communauté de communes Senlis Sud Oise
30 Av. Eugène Gazeau, 60300
Senlis

Simulation budgétaire*

	Année 2023-2024
Nombre d'écoles	2
Nombre de classes	23

Budget valable pour un minimum de 2 classes par école en moyenne

	Prix unitaire classe HT	Total HT	Total TTC
Prix total programme	1 217 €	27 991 €	33 589 €
Part CEE	937 €	21 551 €	25 861 €
Reste à charge	280 €	6 440 €	7 728 €

* Cette simulation budgétaire présentée à titre purement indicatif et ne saurait constituer un engagement contractuel de la part d'Eco CO2

Annexe 3 : Devis



DEVIS

N° : DEC1801267
Date : 26/06/2023
N° client : CLTEC00601
Devis valable jusqu'au
25/08/2023

**Communauté de communes
Senlis Sud Oise**

30, avenue Eugène Gazeau
60300 Senlis
France

Réf. : WATTY

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
Déploiement programme Watty à l'école (renouvellement 1 an)				
Part hors CEE du financement du déploiement du programme Watty à l'école (renouvellement 1 an) dans le cadre de la Convention Eco CO2 - Communauté de communes Senlis Sud Oise - WATP5_092_1A / Avenant n°3				
Année scolaire 2023-2024				
23 classes réparties sur 2 écoles				
	23,00	280,00 €	6 440,00 €	20,00%

Devis gratuit

Détail de la TVA				Total HT	6 440,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	1 288,00 €
Normale	6 440,00 €	20,00%	1 288,00 €	Total TTC	7 728,00 €

Règlement	Virement	Acompte demandé 100,00 %
Echéance(s)	Acompte de 3 091,20 € au 15/01/2024 Acompte de 4 836,80 € au 15/05/2024	Soit 7 728,00 €

Bon pour accord
Date et signature

Coordonnées bancaires
Nom : BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS WATTY-MOBY
IBAN : FR7610207003312321341171706
BIC : CCBPFRPPMTG

Le montant total s'élève à sept mille sept cent vingt-huit euros

Le présent Avenant engage les Parties à la date de leur signature.

Fait à *Senlis*, le *27 juin 2023* en deux exemplaires dont un pour
chacune des deux Parties.

Eco CO2 Venture
3 bis rue du Docteur Foucault
92000 NANTERRE
Tél. 09 72 59 04 78
RCS NANTERRE 899 634 000

Pour Eco CO2
Le Président
Eco CO2 Venture
Elle-même représentée par
La Directrice Générale
Isabelle SENN ZILBERBERG



T. DUTOURCIN